



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/237

Institut Lumière - Remplacement du système de sécurité incendie du Château Lumière - Rue du Premier Film 69008 Lyon - Opération n°08062518 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/237 - INSTITUT LUMIÈRE - REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE DU CHÂTEAU LUMIÈRE - RUE DU PREMIER FILM 69008 LYON - OPÉRATION N°08062518 - LANCEMENT DE L'OPÉRATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **11 septembre 2020** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Tous arrondissements – systèmes de sécurité incendie : Remplacement ».

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1, programme n° 20005 « Conservation patrimoine Bâtiments culturels 2015-2020 ».

Propriété de la Ville de Lyon depuis 1975, le Château Lumière accueille l'Institut Lumière et le Musée de l'Institut Lumière. Ce bâtiment a été construit entre 1899 et 1902 et est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis le 20 mai 1986.

Le Château Lumière nécessite des travaux de mise en sécurité, portant plus particulièrement sur le système de sécurité incendie (SSI). Ce dernier est vétuste et doit être remplacé, car il n'existe plus de pièces détachées disponibles pour pouvoir procéder à des réparations.

Les travaux concerneront notamment à :

- déplacer le SSI dans un lieu plus approprié, le SSI actuel se situant en sous-sol ;
- vérifier les dispositifs de coupure sono et de remise en lumière des deux salles de projection, le maintien du principe de sirènes à message parlé, le maintien des deux reports d'alarme, l'amélioration des dispositifs de réarmement des ventouses de portes ;
- vérifier le dispositif de désenfumage naturel équipant la salle 1 du rez-de-chaussée.

Les technologies des matériels et l'architecture du SSI seront adaptées à la configuration spécifique des lieux. Une attention particulière sera apportée dans le cadre de ces travaux qui nécessiteront des reprises de menuiseries et de peinture.

Ces travaux seront réalisés en site occupé, au moment où l'activité est la moins importante.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 150 000 € TTC (valeur novembre 2019).

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation patrimoine Bâtiments culturels 2015-2020 » programme

n° 20005.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 08062518 «Institut Lumière - remplacement du SSI du Château Lumière » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1, programme n° 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20005, AP n° 2015-1, opération n° 08062518, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 314, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :
 - 2020 : 10 000 € ;
 - 2021 : 140 000 €.
- 3- M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Sylvain GODINOT